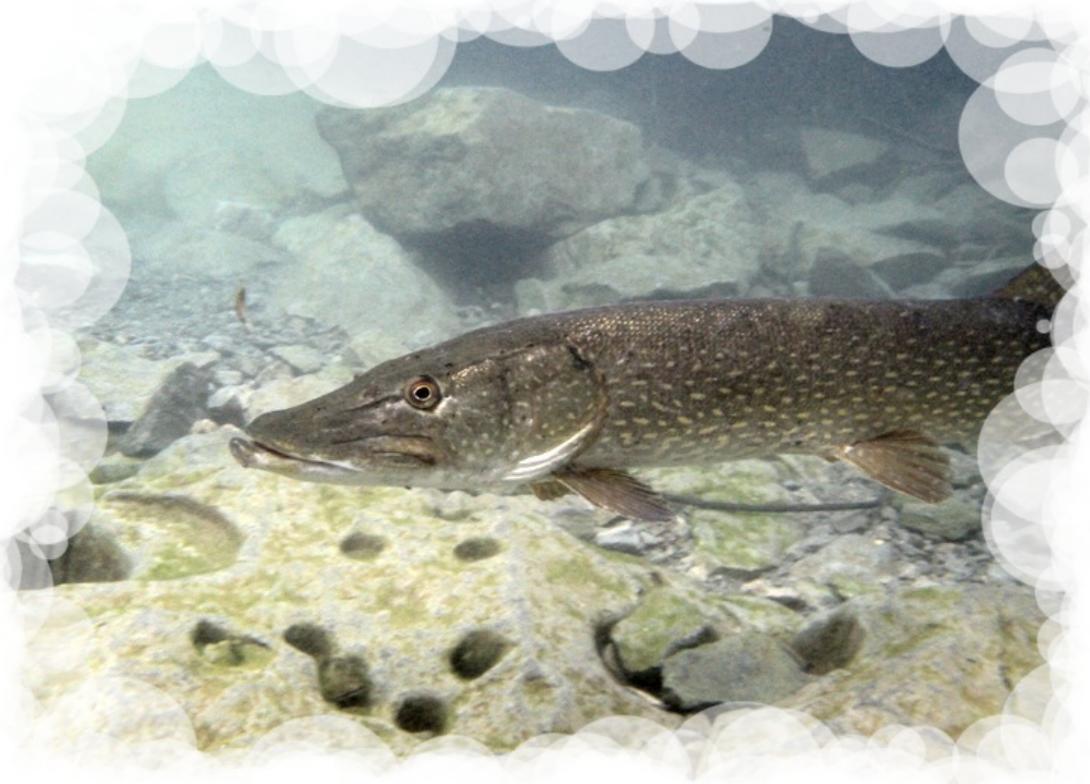


Standards Plongeur Nitrox



INDEX

INDEX	2
Conditions de candidature	3
Jury	3
Délivrance du brevet	3
Prérogatives	3
Le cours	4
Théorie.....	4
Pratique	4
EQUIPEMENT	4
CERTIFICATION	5

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre âgé de 16 ans au moins
- Etre plongeur depuis au moins un an.
- Etre titulaire du brevet plongeur * ou d'un brevet admis en équivalence.
- Avoir enregistré au moins 25 plongées à l'air comprimé le jour de la demande de brevet.
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins de 1 an..

JURY

Un Moniteur Nitrox ADIP ou un Teacher Nitrox, tout deux en statut actif.

DELIVRANCE DU BREVET

Le brevet de plongeur Nitrox ADIP est délivré par un Moniteur Nitrox ADIP ou un Teacher Nitrox ADIP, tout deux en statut actif.

Le Moniteur ou le Teacher Nitrox ADIP devra faire la demande du brevet via le site internet.

PREROGATIVES

- Le plongeur Nitrox pourra réaliser des plongées à l'air enrichi contenant entre 22% et 40% d'oxygène, tout en restant dans les limites acceptables des tables et ordinateurs de plongée, ainsi que de l'exposition à l'oxygène.
- Le plongeur Nitrox ne pourra pas dépasser les limites des prérogatives de son brevet principal (ex : Plongeur * ' profondeur : 20 mètres maximum) ou une profondeur qui ne dépasse pas une PO2 de 1,4 bars.
- Le plongeur Nitrox pourra obtenir la location et la fourniture de matériel et des mélanges requis pour la plongée à l'air enrichi.
- Le temps de plongée et la profondeur ne doivent pas dépasser les limites de non décompression données par les tables ou l'ordinateur.

LE COURS

Théorie

- L'acquisition des connaissances théoriques.

Pratique

- Visite d'une station de gonflage, acquisition des méthodes et systèmes de fabrication du Nitrox, le gonflage, l'analyse du mélange et le marquage des bouteilles.
 - Présentation de l'installation.
 - Méthodes de gonflage (par pressions partielles, par membrane, par flux continu). Avantages et inconvénients.
 - Gonflage : risques et prévention.
 - Utilisation d'un analyseur (calibrage, tolérance 1%).
- 2 plongées de formation en milieu naturel minimum.
 - Les plongées de formation en milieu naturel peuvent être réalisées le même jour et sur le même site pour autant que :
 - Les mélanges de gaz soient différents à chaque plongée (pour autant que l'infrastructure le permette).
 - L'élève effectue personnellement l'analyse du gaz avant la plongée, sous la supervision directe du Moniteur et/ou Teacher.
 - Chaque plongée fasse l'objet d'une planification, d'un briefing et d'un débriefing propres.

EQUIPEMENT

Equipement spécifique obligatoire de l'élève :

- Bouteille exclusivement destinée à l'air enrichi, avec les marquages appropriés, sauf si le centre est équipé d'un système de gonflage Nitrox à membrane (par extraction de l'azote contenu dans l'air).
- Calculatrice.
- Table Air.
- Table Nitrox 32% & 36%.
- Tables d'exposition à l'oxygène.

CERTIFICATION

Pour être certifié, l'élève doit avoir :

- Assisté à la totalité du cours théorique.
- Complété les feuilles d'exercices de révision des connaissances.
- Corrigé les réponses erronées et reçu de l'instructeur toute l'information requise pour la maîtrise de la matière enseignée et faisant l'objet de l'exercice de révision des connaissances.
- Réussi l'examen final avec au moins 80% de bonnes réponses.
- Corrigé les réponses erronées et reçu de l'instruction toute l'information requise pour la maîtrise de la matière enseignée et faisant l'objet de l'examen final.
- Participé à l'intégralité du module d'application pratique.
- Réalisé les deux plongées de formation en respectant les éléments de planification.
- Complété et signé la demande de brevet de plongeur à l'air enrichi Nitrox.